

Sujet : [INTERNET] Dossier DAMEN SHIPREPAIR à Dunkerque

De : Michel Mariette <michelmariettedk@gmail.com>

Date : 08/10/2022 11:41

Pour : pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr

Copie à : Dereux Thierry <thierry.dereux@fne.asso.fr>, Fournier Nicolas <nicolas.fournier48@orange.fr>, jeanpierre.mougel59@orange.fr, "H. Flament-Leys" <h.flament-leys@orange.fr>, michel.mariettedk@gmail.com

Association ADELE Dunkerque
Maison de la Vie Associative
Terre plein du jeu de mail
Rue du 11 novembre 1918
Jean pierre MOUGEL Président
Michel MARIETTE vice président

Fédération d'associations ADELFA
Nicolas FOURNIER Président

Fédération régionale France nature environnement Hauts de France
233 rue Marc Eloi
80000 AMIENS
Thierry DEREUX Président

Monsieur le Préfet de la région Hauts de France
Préfet du Nord,

En préambule , il convient de rappeler qu'un port d'intérêt national comme Dunkerque se doit d'être doté d'une installation de réparation des navires et qu'aujourd'hui, la société DAMEN apporte une réponse tout à fait satisfaisante .

Le dossier indique que certains travaux réalisés jusqu'à présent sur les navires pouvaient s'apparenter à un démantèlement partiel (découpage de tôles)

Le projet de démantèlement tel que présenté , interpelle nos associations sur les domaines suivants :

1

Compétence de la société dont WANTY auprès de laquelle est confié le désamiantage des navires , Quid de la traçabilité des déchets d'amiante et de l'efficacité du confinement des opérations ?

2

À propos du barrage "antipollution marine " flottant permettant de faire face à une pollution industrielle : est il prévu des exercices réguliers ?

Quid de la modalité de récupération des pollutions ?

Utilisation envisagée du barrage en cas d'intervention des services de secours (SDIS 59) utilisant des moyens hydrants ?

3

Quid de l'étanchéité des différentes zones de stockage provisoire des éléments de navires démantelés ?

4

Quid des opérations de nettoyage du site après chaque opération de démantèlement ?

5

Quid de la récupération des éléments de navires tombés dans l'eau et ayant rejoint les sédiments marins ?

6

Plan de surveillance en liaison avec le GPMD , de la qualité chimique des sédiments portuaires confinés aux abords des activités (fréquence) : en particulier s'agissant des métaux lourds , les composés organostaniques ; disposer d'un inventaire le plus exhaustif possible des contaminants présents sur le navire à démanteler

7

Les navires à démanteler peuvent contenir des peintures ayant des composants pouvant porter atteinte à l'environnement marin ? Quel type de contrôle voire expertise est envisagé préalablement à l'opération de démantèlement du navire?

8

Quid des dispositions à prendre lors d'événements tempétueux liés au changement climatique au cours d'une opération de démantèlement?

9

Est il envisagé un tableau de bord précisant le déroulement en temps réel des opérations ?

Conclusions

Avis favorable sous réserve que des réponses soient apportées aux observations précitées ?

Signé Mariette michel Adele/ ADELFA / France nature environnement Hauts de France